

1 École Primaire St Cyprien



" Les magnolias"
18, rue G. Robin
42 160 St Cyprien
tel : 04 77 55 24 56

CONSEIL D'ECOLE DU 13 FEVRIER 2025

Excusés : Mme Guillerm Inspectrice, Mme Ollier Perain, Mme Zobebe, Mme Guyot, Mme Martins, Mme Candeias, Mme Bégard

Présents : Mme Bertholon, M Durieux, Mme Delaigue, Mme Relave, Mme Lambert, Mme Fraisse

Mme Meunier Favier, M Rodière, Mme Fialon

Mme Ferreira, Mme Planet, Mme Magand

Mme Longuet et Mme Vincent DDEN

Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Dupuy, Mme Lombard, Mme Monod, Mme Defaye, Mme Tardy, M Roche

Présidente du conseil : Sandrine MELENCHON

Secrétaire de séance : Christelle DEFAYE

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 / Effectifs recensés en novembre pour la rentrée 2025

Le 22 novembre 2024 voici les chiffres annoncés

15 PS
29 MS
25 GS
28 CP
25 CE1
29 CE2
17 CM1
27 CM2

Aujourd'hui VOICI LES EFFECTIFS QUE NOUS POUVONS ANNONCES

16 PS
28 MS
26 GS
27 CP
25 CE1
28 CE2
17 CM1
28 CM2

Total : 195 élèves effectifs en baisse

Soit une moyenne pour 9 classes 21.77 POUR 8 classes 24, 37

Fermeture d'une classe pour la rentrée annoncée le 11 février 2025

REPARTITIONS POSSIBLES POUR 8 CLASSES travaillées en conseil des maîtres

Possibilité 1 :

PS MS GS	PS MS GS	PS MS GS	CP	CP/CE1	CE1 CE2	CE2 CM1	CM2
6 9 9	5 10 8	5 10 9	23	4 20	5 19	8 17	28
24	23	24	23	24	24	25	28

Possibilité 2 :

PS MS	MS GS	GS CP	CP	CE1 CE2	CE1 CE2	CE2 CM1	CM2
16 12	17 7	19 5	22	13 10	12 11	6 17	28
28	24	24	22	23	23	23	28

Au cours de cette fin d'année les répartitions seront travaillées en fonction des possibles arrivées.

Notons que les effectifs seront à nouveau annoncés à l'Inspection **en juin** pour maintenir la fermeture dans la mesure où les effectifs n'évoluent pas à la hausse.

Toutefois, si nous avons une hausse conséquente des effectifs grâce aux nouvelles constructions (livrées en juin juillet 2025) ou à des déménagements sur la commune, la neuvième classe pourrait être maintenue.

- **2/ Où en est le projet « NOTRE ECOLE FAISONS LA ENSEMBLE » ?**

Pour le moment nous sommes en attente de réponses du Rectorat pour connaître la possibilité des paiements pour les projets que nous avons programmés sur cette année scolaire.

Toutefois, les interventions des conteurs étant programmées depuis septembre 2024, le travail de réalisation d'un film d'animation se fera avec les CM1 et CM2 et **ce projet sera subventionné par le sou des écoles si nous n'avons pas de réponse du rectorat.**

Nous essayerons également de demander le remboursement de la pose des vidéo projecteurs subventionnée par la mairie afin que le budget scolaire ne soit pas amputé de cette somme, la directrice reviendra vers Mme Meunier Favier dès qu'elle aura une réponse du rectorat.

- **3/ Présentation du projet d'école 2023-2027**

Nous sommes partis des évaluations CP CE1 et 6ème de 2023 et des constats faits à partir de l'évaluation d'école en 2021-2022

Présentation des axes pour cette année scolaire :

1/ Les langages pour penser et pour communiquer → comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

- Mise en place de la classe mobile : présentation aux membres du conseil
- Mise en place en maternelle des bookinous, les élèves de CM2 de la classe de M Roche ont enregistré des albums sélectionnés par les enseignantes de maternelle. Les bookinous seront mis en service auprès des élèves de maternelle en période 4

Ce matériel a été obtenu grâce au **projet NEFLE en 2023-2024**

2/ La formation de la personne et du citoyen à travers le développement durable

Cette année le point fort est la mise en place du jardin avec l'aide de seniors de notre commune → **travail avec Mme Brossier (adjointe à la mairie gérant l'inter générationnel) et l'association St Cyp loisirs détente**. Ce travail permet le lien inter générationnel.

Nous commencerons le projet jardinage avec les GS fin mars.

- **4/ Autres projets**

- Travail sur les émotions avec Marion Lucic intervention subventionnée par **le sou des écoles**
- Semaine de la maternelle du 5 au 19 février
Autour de l'axe EXPERIMENTER, une exposition aura lieu les 20 et 21 février dans cette grande salle pour présenter aux familles le travail qui aura été fait
- Le planétarium de Roanne vient à l'école pour intervenir de la PS au CM2 les 10 et 11 avril (**activité subventionnée par le sou des écoles**)
- Les chemins de la mémoire à Saint Etienne pour les CM2 le 16 mai

➔ Travail en lien avec les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, mise en avant des résistants de notre région

- Le musée de la mine pour les CM1 et CM2 le 5 juin
- L'équipe tient particulièrement à travailler la compétence suivante :

- « Être spectateur »

Pour les plus petits une troupe de théâtre est venue à l'école, quant aux élèves du CP au CM2 ils vont au théâtre du Parc à Andrézieux et à la passerelle de Saint Just Saint Rambert → **transports en bus subventionnés par la mairie**

- Travail sur le Street Art
- Intervention sur le Handicap pour les CM (animation présentée par la FOL)
- Interventions sur le traitement de l'eau, le tri des déchets, les économies d'énergie, les jardins d'Oasis **interventions gratuites**
- Musée des civilisations en juin avec les maternelles cette sortie sera subventionnée par **le sou des écoles**
- Activités vélo seulement pour les CM2 grâce à la subvention « génération vélo » activité subventionnée par **le sou des écoles et la mairie**

D'autres projets sont en cours de réflexion.

- **5/ Résultats des évaluations nationales pour nos élèves**

Présentation d'un diaporama avec les résultats de la Direction de l'Evaluation, de la Prospection et de la Performance (DEPP)

Les résultats aux évaluations nationales sont très bons pour tous les niveaux de nos élèves, nous constatons toujours un point faible en français sur la compréhension à l'oral mais aussi à l'écrit ce qui par là même se répercute sur les résultats en matière de résolutions de problèmes en mathématiques.

Questions des parents d'élèves :

Questions pour l'école :

. Y aura-t-il une fermeture d'une classe à la rentrée prochaine ? Si oui, que pouvons-nous faire pour nous mobiliser ? question traitée précédemment

. Les ATSEM étaient passées d'un effectif de trois à deux ; est-ce suffisant actuellement ?

M Rodière dit que les agents sont au nombre de 2 trois quart ainsi pour 2 matinées par semaine elles sont deux et les deux autres matinées elles sont 3. Les après-midis elles sont 3.
Actuellement, un agent étant en $\frac{1}{2}$ temps thérapeutique, il y a deux agents les matins et 3 les après-midis.

Mme Melenchon dit que le sujet avait été discuté au 1^{er} conseil d'école d'octobre 2022.

Les effectifs des agents sont décidés par la mairie en fonction du nombre de classes et de la gestion du personnel.

Une maman prend la parole en disant que c'était une question qui portait surtout pour le temps de cantine.

M Rodière dit que le personnel est suffisant pour ce temps là puisque deux autres agents travaillant à la cantine viennent en renfort pour la surveillance et le service lors du temps des repas.

. Est-il possible d'informer les parents des absences des enseignants ?
Les parents ont été informés par les enseignants absents ou la directrice elle-même.

L a directrice ou les professeurs absents informent au plus vite les familles de leur absence et de sa durée.

. Quel est le protocole en cas d'absence prolongée d'un enseignant (suivi du programme, évaluations...) ?

Depuis le 25 novembre, Mme Monod remplace Mme Ollier et assure la continuité pédagogique de la classe et l'évaluation des élèves.

Mme Melenchon précise qu'un remplaçant est un enseignant titulaire qui suit le programme officiel de la classe remplacée, les parents peuvent sans problème prendre rendez-vous avec la maîtresse remplaçante.

Questions pour la mairie :

. Après la cantine le midi, est-il possible pour les enfants de faire des temps calmes, type lecture ?

Mme Meunier Favier dit que durant le temps de midi, les élèves ont plutôt besoin de se défouler.

Mme Melenchon suggère la possibilité de mettre à disposition des enfants une boîte à livres.

- **Serait-il possible d'avoir plus souvent des repas et saveurs simples que les enfants mangent plus facilement ? (Ex : purée saucisse, pâtes bolognaïses,...)**

Mme Longuet DDEN fait remarquer que les repas proposés sont de grande qualité et très diversifiés ce qui est une chance pour nos élèves.

M Rodière explique que des repas plus simples seront proposés de temps en temps.

Une maman s'inquiète sur le fait que des enfants peuvent ne pas manger certains aliments ainsi par exemple les mélanges pâtes légumes peuvent ne pas être appréciés par les enfants. Mme Magand explique qu'il ne faut pas s'inquiéter les personnes en charge de ce temps méridien ne forcent pas les enfants si les aliments ne leur conviennent pas.

- **Le sol de la cour élémentaire était très glissant. L'entreprise devait trouver une solution. Qu'en est-il ? Et tant que ce sol est glissant serait-il possible de sécuriser les blocs de béton ?**

M Duguet est en charge de ce problème.

Plusieurs solutions mises en avant par le prestataire :

1/ Appliquer une résine sur le sol actuel

2/ Obstruer les interstices du béton, cela a un coût car il faudrait refaire tous les marquages.

Une maman d'élève s'inquiète de la sécurité de la cour d'élémentaire quant aux blocs de béton servant de bancs. Elle trouve ce matériel dangereux.

M Rodière précise bien que cette cour a été homologuée à la fin des travaux (Aucun problème n'a été signalé par des services compétents en la matière)

Mme Mélenchon propose à la maman d'écrire son questionnement dans le registre santé et sécurité.

Questions diverses :

1/ Mme Meunier Favier dit qu'un Policier municipal a été nommé :

M Romain Vacher

2/ Mme Meunier Favier a constaté que les murs de la cour d'élémentaire sont abîmés.

Des affichages ont été réalisés par les enseignants en juin 2024 pour sensibiliser les élèves à avoir de bon comportement dans la cour, ces affichages seront placés sont le préau (ceci sera à voir avec M Rodière).

Mme Meunier Favier expliqué qu'il est important de prendre soin, de respecter un lieu où l'on passe beaucoup de temps, tout le monde est d'accord.

3/ Mme Fialon annonce que les enfants du périscolaire feront Carnaval le 21 février.

Durant la semaine du 17 au 21 février des activités seront proposées durant ce temps périscolaire.

4/ Les parents soulèvent leur inquiétude face au comportement de certains élèves. Ils demandent le soutien à la mairie.

L'équipe enseignante dit qu'elle a mis en place tout ce qui était en son pouvoir.

Les partenaires de l'Education Nationale (Inspectrice, médecin...) sont informés.

Des aménagements sont mis en place.

La séance est levée à 20h15

Prochain conseil le 19 juin 2025